

LA HONGRIE, UN PAYS EN PREMIÈRE LIGNE FACE À LA CRISE MIGRATOIRE EUROPÉENNE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Hongrie à Budapest et à Szeged

6 au 9 juillet 2016

Trois ans après la dernière visite en Hongrie, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Hongrie, composée de M. Claude Kern, Président, M. Christophe-André Frassa, Vice-président et M. Jackie Pierre, s'est rendue à Budapest et Szeged à l'invitation de la présidente du groupe d'amitié Hongrie-France de l'Assemblée nationale hongroise, Mme Rózsa Hoffmann.

Au cours des nombreuses entrevues qui ont ponctué le séjour, deux thèmes ont particulièrement retenu l'attention de la délégation :

- les **difficultés rencontrées par la Hongrie à sa frontière méridionale** du fait de l'afflux de migrants ;
- les efforts mis en œuvre pour promouvoir de **bonnes pratiques environnementales** dans une optique globale de développement durable et d'efficacité énergétique.



La délégation sénatoriale avec les membres du groupe d'amitié Hongrie-France et l'ambassadeur de France en Hongrie. De gauche à droite : MM. Jackie Pierre, Rózsa Hoffmann, Éric Fournier (ambassadeur de France en Hongrie), Claude Kern, Katalin Csöbör et Christophe-André Frassa.

I. La gestion hongroise de la crise migratoire

La délégation s'est rendue dans le camp de transit créé à la frontière hungaro-serbe, à Röszke. Ainsi que l'a souligné M. János Latorcai, Vice-président du Parlement hongrois, c'est la première délégation parlementaire étrangère à effectuer ce déplacement.

La Hongrie est un pays de taille moyenne, avec une population passée sous le seuil des 10 millions d'habitants depuis 2011, qui comprend près de **1 100 km de frontières terrestres Schengen**, avec des effectifs policiers s'élevant à 36 000 hommes.

Ces chiffres sont à mettre en regard avec les données migratoires récentes. En 2015, les autorités hongroises ont estimé à **391 000 personnes le nombre d'entrées illégales en Hongrie** (160 nationalités recensées dont en premier lieu des Kosovars suivis par des Syriens, des Pakistanais et des Afghans), un chiffre multiplié par dix par rapport à l'année précédente. Cet afflux a constitué un défi auquel le pays n'était pas préparé, même si la Hongrie est considérée par les migrants plus comme un pays de transit qu'une terre d'accueil.

Un arsenal législatif a été adopté le 15 septembre 2015 dans le but de **lutter contre l'immigration illégale**, comportant la décision de construire une clôture temporaire à la frontière méridionale avec la Serbie et la Croatie, ainsi que la délictualisation du passage illégal de la frontière et le renforcement de la coordination des forces policières et militaires. Les médias européens ont commenté cet événement avec force photos et vidéos, obligeant les dirigeants politiques à s'expliquer devant les instances européennes.

La clôture, longue de 176 km et longeant deux comitats (équivalent de nos départements), est équipée de caméras thermiques de part et d'autre de la frontière. Elle a permis de juguler le flux des entrées illégales, même si les passeurs redoublent d'ingéniosité pour continuer leur trafic d'êtres humains *via* la Hongrie. 6 000 policiers et soldats ont ainsi été envoyés à la zone frontalière. Des accords de rapatriement ont également été conclus avec des pays tiers.



La délégation sénatoriale à Röszke avec les autorités douanières et policières, le long de la clôture érigée à la frontière avec la Serbie

Au ministère de l'Intérieur, les interlocuteurs de la délégation se sont déclarés en faveur d'une solution européenne. La Hongrie se veut force de proposition pour la création d'un *Schengen 2.0* et une protection renforcée des frontières extérieures de l'Union ; elle a transmis en ce sens un memorandum à Bruxelles comportant dix propositions, et appelle de ses vœux notamment la **création d'un corps de gardes-frontières européens** et le **renforcement des pouvoirs de Frontex**.

Sur le plan judiciaire, une procédure accélérée de transfert au parquet des migrants a également été instaurée, avec des décisions rendues en trois ou quatre jours. La Présidente du tribunal de Szeged, Mme Babett Tárkány-Szücs, a évoqué devant la délégation le défi qu'a constitué le traitement de près de 2 900 données en 9 mois, avec 120 magistrats volontaires venus en renfort d'autres circonscriptions judiciaires. Dans 80 % des cas, une décision d'expulsion a été prononcée à l'encontre des migrants.

À la suite de ces mesures, entre 200 et 600 personnes tentent encore chaque jour de franchir la frontière, quasiment toutes depuis la Serbie. Le nombre de demandeurs d'asile a dans le même temps fortement augmenté, de 43 000 en 2014 à 177 000 en 2015.

En outre, depuis le 5 juillet 2016, la police nationale hongroise est habilitée à arrêter les personnes en situation illégale sur le territoire et de procéder à la reconduite à la frontière.

Les représentants hongrois du comité Helsinki ont exposé devant la délégation leurs craintes quant aux possibles atteintes par la Hongrie aux droits de l'homme des réfugiés et migrants, en s'inquiétant des deux zones de transit hongroises qui s'apparentent selon eux à des espaces de détention.

Un **referendum** sera par ailleurs organisé le 2 octobre 2016 sur la relocalisation des réfugiés dans l'Union européenne et les quotas européens – la question posée laisse peu de doute quant au choix des électeurs hongrois : « *Voulez-vous que l'Union européenne décrète une relocalisation obligatoire de citoyens non hongrois en Hongrie sans l'approbation du Parlement hongrois ?* ». Son résultat, essentiellement symbolique, qui vise à « *envoyer un message à Bruxelles* », n'en sera pas moins analysé avec attention par les différents pays européens.

De leur côté, les politologues hongrois rencontrés soulignent que la Hongrie est, avec la Pologne, le pays de l'Union le plus attaché à la construction européenne et où le sentiment pro-européen est le plus fort. **Aucun parti politique hongrois ne prône d'ailleurs la sortie de l'Union européenne**, pas même Jobbik, classé à l'extrême droite.

Les accents anti-européens de la politique gouvernementale hongroise s'expliqueraient, d'après les politiques, par des logiques et des enjeux de politique intérieure, comme une forme d'« euroscepticisme rhétorique ».

II. Les efforts de la Hongrie en faveur du développement durable

La Hongrie est le **premier État à avoir ratifié l'accord de Paris sur le climat**, le 24 mai 2016, notamment grâce à l'engagement personnel du Président de la République, M. János Áder, et ce alors même que l'environnement n'est pas une thématique politique prédominante en Hongrie.

Parmi les objectifs mis en avant par M. Zsolt Szabo, secrétaire d'État en charge des politiques du développement et du climat, figurent les engagements suivants :

- augmentation de la part de l'énergie renouvelable dans le *mix* énergétique, de 11 % actuellement à 14,65 % (au-delà de l'objectif européen de 13 %), avec notamment la construction de centrales solaires d'une puissance comprise entre 1 et 4 mégawatts (MW) ;

- accroissement de l'effort en matière d'économie d'énergie (objectif de 20 %) avec un fonds d'aide dédié de 2 milliards d'euros ;

- diminution des émissions de CO₂ depuis 1990 (année de référence), de l'ordre de 40 %.

En Hongrie, pays qui représente moins d'un millième des émissions mondiales, les températures moyennes ont plus augmenté que la moyenne mondiale et **13 000 décès prématurés sont imputables chaque année à la pollution atmosphérique**. La Hongrie est vulnérable au changement climatique en raison de l'importance de son agriculture et des risques d'inondation du fait de son hydrologie. Le chauffage domestique est le premier responsable de la pollution de l'air en Hongrie.

Les efforts en matière de développement durable sont d'ores et déjà visibles, avec la multiplication des bus électriques à Budapest, les centrales de biomasse, la politique de transports publics ambitieuse, les efforts concernant la gestion des déchets, ou encore le programme d'économies d'énergie dans les administrations.

Le gouvernement a également mis en œuvre le **programme « chaleur du foyer »**, ensemble de mesures d'aide aux travaux d'isolation des résidences principales, avec un taux de subventions pouvant atteindre 50 % du coût des travaux, ainsi que des incitations financières au renouvellement des équipements électroménagers des ménages.

Les associations environnementales rencontrées déplorent cependant le manque de pédagogie du Gouvernement sur les questions environnementales, parfois vues comme limitant la croissance économique. Elles déplorent que les ménages se chauffent trop souvent avec du bois vert, bien plus polluant que le bois sec, et pointent du doigt la taxe sur les panneaux solaires, qui limite la compétitivité de cette énergie.

Force est de constater que la Hongrie a un relief assez plat, laissant peu de place à l'hydroélectricité, obligeant le pays à acheter 30 % de son énergie électrique à ses voisins, malgré la centrale nucléaire de Paks qui porte la part de l'atome à 37 % du *mix* énergétique national. En revanche, la Hongrie a une carte à jouer du fait de ses réserves en géothermie et de ses ressources en biomasse.

Plus qu'en aucun autre domaine, les acteurs rencontrés s'accordent à penser qu'il est nécessaire d'innover et de parvenir à un profond changement des mentalités pour des politiques vraiment efficaces.



Visite au ministère du Développement national. De gauche à droite : MM. Claude Kern, Zsolt Szabó, Christophe-André Frassa et Jackie Pierre)

III. La francophonie et la coopération décentralisée, leviers du rapprochement entre la Hongrie et la France

Nombreux sont les interlocuteurs hongrois à **déplorer l'absence de visite ministérielle et d'État depuis maintenant six ans**. La nécessité de la reprise d'un dialogue politique au niveau ministériel a été évoquée à plusieurs reprises – étant rappelé que les échanges commerciaux entre la France et la Hongrie sont de l'ordre de 8 milliards d'euros.

Il existe en revanche une forte **tradition de coopération décentralisée entre la France et la Hongrie**, que ce soit au travers de jumelages ou de chartes d'amitié, tels que ceux existant entre les villes de Nice avec Szeged, Aix-en-Provence et Pécs ou encore Veszprém et Saumur.

L'association des collectivités locales hongroises TÖÖSZ souligne le processus récent de recentralisation par l'État de compétences autrefois exercées par les communes, au travers de profondes réformes territoriales, faisant naître des craintes quant à une nouvelle vague d'exode rural et à une dégradation des services de proximité.

Bien que la Hongrie ne soit pas un pays dans lequel la francophonie est très répandue, on y dénombre dix lycées dotés d'une filière francophone. Au lycée français Gustave Eiffel de Budapest, à la rentrée 2016, 720 élèves suivent un cycle secondaire. Cet établissement affiche un taux de réussite au bac de 100 % et un taux record de mention de 80 %. L'université *Lorand Eötvös* organise en outre chaque été une semaine de formation, en partenariat avec l'Institut français, pour des professeurs de français venant d'Europe centrale – la délégation a d'ailleurs assisté à la cérémonie de remise des diplômes.



À la Résidence de France, les conseillers consulaires et des décorés d'ordres français, la délégation du groupe d'amitié et l'ambassadeur

À l'échelle du pays, 5 % des lycéens choisissent le français comme seconde langue vivante. Le nombre de **locuteurs francophones en Hongrie est estimé à 100 000 personnes**, soit 1 % de la population du pays. C'est la troisième langue étrangère la plus parlée. Le directeur administratif du centre universitaire francophone de Szeged a mentionné à cet égard un regain d'intérêt dans cette région pour l'étude du français.

Selon M. Levente Magyar, secrétaire d'État responsable de la diplomatie économique, commissaire ministériel pour la francophonie, la Hongrie se dit prête à soutenir les **initiatives françaises en vue de donner une impulsion économique plus marquée à la francophonie** et intéressée pour une coopération renforcée avec l'Afrique francophone.

Quant à l'Institut français de Budapest, inauguré tout juste après la « chute du Mur » de Berlin, il accueillera prochainement certains services de l'ambassade ainsi que la mission économique, dans une optique de rationalisation des bureaux et de partage des coûts de fonctionnement général du bâtiment et dans un contexte de baisse des subventions de l'État français de l'ordre de 70 % depuis 2010.

Une « **Maison de France** » verra le jour, pour accroître la lisibilité et la cohérence des activités proposées, tout en conservant un dialogue fructueux avec le public.

*

Au cours d'un séjour intense et fécond, ont été entendus différents acteurs hongrois impliqués dans la gestion de la crise migratoire, dans ses dimensions policière, judiciaire et humanitaire.

Les sénateurs ont également pu se faire une idée précise des engagements et des efforts de la Hongrie pour relever les défis du changement climatique.

Les autorités hongroises se sont félicitées de la venue de la délégation sénatoriale et ont souligné à de multiples reprises l'utilité de la « diplomatie parlementaire » à un moment où les relations bilatérales entre la France et la Hongrie se font rares.

Composition de la délégation



M. Claude KERN

Président du groupe d'amitié
Sénateur du Bas-Rhin
(UDI-UC)



M. Christophe-André FRASSA

Vice-président du groupe d'amitié
Sénateur représentant les Français
établis hors de France
(Les Républicains)



M. Jackie PIERRE

Membre du groupe d'amitié
Sénateur des Vosges
(Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_592.html